Métiers du paysage CAPA jardinier paysagiste en alternance



En travaillant au sein des collectivités (mairies, ministères...) et des entreprises du paysage, les jardiniers contribuent à l'amélioration du cadre de vie des citadins et au maintien de la biodiversité en ville.



Métiers du paysage

CAPA jardinier paysagiste en alternance



■ Le métier

L'objectif de ce CAPA est de former des ouvriers qualifiés capables d'assurer les travaux nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin: travaux d'aménagement (drainage), arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement, utilisation de fertilisants et produits phytosanitaires, entretien courant du matériel, relations avec les fournisseurs et les clients.

Les professionnels réalisent l'entretien des jardins et paysages dans une optique de développement durable:

- Plantation, soin des végétaux, taille;
- Gestion de l'eau maintenance des réseaux d'irrigation, drainage, assainissement;
- Maintien de la flore et de la faune sauvage.

Elles interviennent également chez des particuliers ou entreprises privées.

Les qualités souhaitées

- Avoir le souci du détail
- Être créatif
- Aimer le travail en équipe et le travail en extérieur
- Avoir le sens de l'observation

Les conditions d'admission

- Avoir 16 ans révolus, 18 ans étant préférables pour obtenir un contrat dans une collectivité (Pas de limite d'âge supérieure).
- Avoir déjà fait, si possible, des stages dans le milieu des espaces verts.

La formation est ouverte aux jeunes sourds mais aussi aux autres candidats en situation de handicap ou non.

■ Le parcours de formation

Enseignements généraux:

- Français et communication;
- Mathématiques, EPS, Santé et sécurité, Informatique.
- Anglais et LSF.

Enseignement professionnel:

- Entreprise et vie professionnelle;
- Bases scientifiques des techniques.

15 semaines par an de formation à l'école et le reste du temps en entreprise.

Les évaluations sont effectuées en contrôle en cours de formation (CCF) ce qui permet de répartir le passage de l'examen sur les 2 ans de formation.

Il y a 1 examen terminal.









RENSEIGNEMENTS

Secrétariat pédagogique secretel2@injs-paris.fr Tél. 01 53 73 14 33 ou 36

Le cadre de travail

Pour la formation en apprentissage, l'INJS estrattachée au CFA de l'Association pour le Développement de l'Apprentissage Francilien Agricole (ADAFA)* qui regroupe 10 Unités de Formation préparant les jeunes aux diplômes (niveaux V, IV et III) des métiers de l'agriculture par apprentissage.

Ce CFA regroupe plus de 600 apprentis et pré-apprentis formés dans les 10 UFA réparties géographiquement dans toute l'Ile-de-France.

La Ville de Paris travaille en collaboration avec notre établissement afin d'offrir des postes en apprentissage au sein de son service espace vert.



^{*} Association loi 1901 sans but lucratif.